

**Question orale de Mme Nagy concernant « les travaux effectués avenue
Jean-Baptiste Lepaire »**

Mme Nagy.- Des travaux ont été réalisés sur l'avenue Jean-Baptiste Lepaire et ont engendré des dégâts aux arbres, des ginkgo biloba. Ceux-ci avaient pourtant été sauvés de l'abattage par la décision de la commission de concertation du 23 mars 2011 et à la suite de mon interpellation.

Les riverains dénoncent la manière dont les travaux ont été réalisés, puisqu'ils auraient endommagé les racines des arbres. Ils demandent que des mesures soient prises pour recouvrir ces racines et mieux les protéger.

La Ville a-t-elle été informée de cette situation ? Envisage-t-elle des solutions ou une autre alternative ?

M. le Bourgmestre.- La parole est M. El Ktibi.

M. El Ktibi, échevin.- Le réaménagement des trottoirs des rues Jean-Baptiste Lepaire, Emile Van Ermengem et Albert Brachet a été décidé et mis en œuvre pour répondre aux nombreuses plaintes déposées à la suite de chutes de personnes âgées dans ce quartier de Laeken. De fait, les trottoirs étaient dans un état pitoyable, pour diverses raisons : ils étaient anciens et n'avaient pas été réaménagés depuis longtemps ; les travaux successifs des impétrants et les passages de véhicules devant les entrées de garage ont accentué leur dégradation ; les dalles ont été soulevées à de nombreux endroits par les racines des arbres. Nous en avons d'ailleurs débattu en Collège il y a plusieurs mois. Nous avons donc dû intervenir dans des conditions difficiles. En effet, les garages présents dans la rue exigeaient de maintenir les trottoirs au même niveau. Or les racines de certains arbres ont poussé au fil des années de manière envahissante hors sol, et il n'était pas possible d'agrandir les fosses de plantation étant donné la présence de garages et la nécessité de conserver un espace suffisant pour le passage des personnes, notamment âgées. Les autres rues du quartier, bordées d'arbres d'autres essences, n'ont pas connu ce problème. Je

rappelle que mon département était depuis longtemps prêt pour ce chantier, qui aurait dû débuter en mai 2010. Mais plusieurs riverains s'étaient plaints de nuisances attribuées aux arbres qui bordent la chaussée : les fruits du ginkgo biloba dégageaient une odeur particulièrement désagréable et salissaient dans leur chute les parebrises des véhicules stationnés. Des riverains prônaient d'ailleurs la solution radicale consistant à abattre ces arbres ; d'autres privilégiaient leur remplacement par d'autres essences. Une consultation avait été organisée, dont il résultait qu'une majorité des riverains souhaitaient la conservation de ces arbres particulièrement décoratifs et très symboliques, puisque l'on prétend qu'ils ont survécu aux radiations de la bombe atomique larguée sur Hiroshima le 6 août 1945.

C'est donc le respect des procédures et l'attente d'une décision définitive sur l'avenir de ces arbres qui ont retardé les travaux et la remise en état des trottoirs. Je tiens à préciser que mon département a collaboré avec une société réputée pour la qualité de son travail et spécialisée dans les aménagements de parcs. Nous avons donc consacré tous les moyens à notre disposition pour réaliser des trottoirs dignes de ce nom.

J'ai reçu beaucoup de remerciements de riverains qui ont ainsi pu réinvestir l'espace public, leur espace. Depuis la finalisation des trottoirs, le service des espaces verts suit la situation de près, raison pour laquelle je cède la parole à M. Mampaka.

M. le Bourgmestre. - La parole est à M. Mampaka.

M. Mampaka, échevin.- Lors de la réunion de concertation à laquelle j'ai assisté, une majorité des riverains ont demandé que soient abattus les ginkgo biloba. Nous avons introduit une demande à la Région pour pouvoir remplacer ces arbres par une autre espèce. Le 19 avril 2011, la Région nous a signifié son refus d'autoriser l'abattage desdits arbres. J'ai donc demandé à M. El Ktibi de retarder les travaux en attendant une décision définitive. Mme Lalieux a été mise

à contribution pour augmenter la fréquence des ramassages.

Les ginkgo biloba restent sous surveillance. Une solution provisoire a été adoptée. Elle consiste à surélever les alentours des arbres d'une dizaine de centimètres pour les aider à survivre dans de meilleures conditions.

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Les ginkgo biloba sont résistants à la pollution urbaine, raison pour laquelle ils sont utilisés comme arbres d'alignement. En commission de concertation, les services communaux et régionaux ont admis qu'abattre ces arbres constituait un véritable gâchis, sur les plans financier et de la biodiversité. Il n'empêche que les travaux entrepris mettent en péril la survie de ces arbres. J'entends qu'une solution a été trouvée pour les maintenir en vie, mais notez l'absurdité de cette affaire : des travaux ont été réalisés, mais ils doivent à présent être corrigés par d'autres interventions...

M. le Bourgmestre.- Les racines de ces arbres poussent horizontalement. Pour garantir une quantité suffisante de terre, les rebords des fossés seront rehaussés. Nous avons procédé de la même manière pour les arbres des boulevards centraux, où la terre était insuffisante compte tenu de la présence des structures souterraines du métro.

Mme Nagy.- Quand ces travaux débuteront-ils ?

M. Mampaka, échevin.- Dans les prochaines semaines. Il ne s'agit pas d'un chantier lourd.
